

Présents : Girain Muriel, Catherine Alcamo, directrices des écoles maternelle et élémentaire ; Joëlle Migheli, Sylvie Boutet-Martin, Sarah Puente, Marie-Hélène Frigara, Amanda Marty, enseignantes ; Charlotte Lecas, Marie Banet : Association des Petites canailles et parents délégués ; Dominique Sartre, Joël Skubich, Christine Amalbert, parents délégués ; Mr Vincent Beillard, maire de Saillans, Christine Seux, élue jeunesse, Baptiste Perrin, coordinateur périscolaire SIVU ; Mme MC Darfeuille, maire d'Espenel, Mme MC Flandrin, conseillère municipale d'Espenel, Mr JF Jérémy maire de La Chaudière, Mme Sylvie Roux, conseillère municipale St Sauveur en diois

Excusés : Mr Marin, IEN ; Mme Yolaine Cardone, Mme Pavier-Blanc, Mickaël Boilloz, Virginie Larcher, parents délégués, Soazig Thomas, Magali Basset, enseignantes, Annie Morin, 1^{ère} adjointe.

Les directrices ont reçu un courrier de monsieur **Julian**, DDEN (Délégué départemental de l'Éducation Nationale), qui démissionne de son poste. Mme Flandrin signale que la mairie d'Espenel n'a pas reçu le mail d'invitation au conseil d'école de ce jour ni le compte-rendu du conseil d'école n°2. Mme Girain règlera ce problème informatique.

1) Les rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires qui avait été mise en place dans toutes les écoles à la rentrée 2014 est remise en question par le gouvernement actuel. L'objectif est de redonner de la «souplesse» aux municipalités dans l'application de cette réforme. Les communes, en lien avec les écoles, auront désormais le choix : retourner à la semaine de quatre jours de classe, ou conserver le rythme de quatre jours et demi. Les enseignantes proposent de faire un bilan de ce qui a été constaté depuis la mise en place des TAP.

- En maternelle, les enfants sont plus fatigués. Ils ont davantage de temps de collectivité, 9 enfants sur 10 restent au TAP. Le temps d'enseignement d'une heure l'après-midi n'est pas intéressant pédagogiquement. Le temps de repos des moyens a augmenté. Le même constat est fait en élémentaire. Les enfants sont fatigués et il n'y a pas de réelles activités d'apprentissage les après-midi courtes. En revanche, les grandes matinées de 3h30 constituent un point positif. Les enseignantes sont unanimes pour garder de longues matinées et finir à 16h30 afin de revenir à la semaine de 4 jours.
- Mme Amalbert note que pour les parents qui travaillent, les enfants sont de toute manière autant en collectivité. Mr Sartre ne voit pas d'objection à la semaine de 4 jours.
- Mr Perrin signale que les TAP sont appréciés par les enfants mais que ces derniers sont fatigués. Il rappelle néanmoins qu'en 1h30 il est difficile de faire un projet pédagogique construit. L'équipe des TAP souligne tout de même qu'il est important de ne pas prendre une décision trop rapide. La question du centre de loisirs (en cas de retour à 4 jours de classe) interroge car dans l'idéal il serait intéressant qu'il y ait une continuité pédagogique entre l'école, le périscolaire et ce dernier plutôt que d'éniermes interlocuteurs. Or le centre de loisirs est un espace extrascolaire et non périscolaire, la gestion du personnel est donc différente.
- Mme Flandrin rappelle que ce n'est pas la décision d'une mairie mais une décision de l'ensemble des communes concernées. Elle s'interroge sur le devenir des emplois créés.
- Mme Migheli demande s'il serait envisageable de faire trois heures de TAP le mercredi matin.
- Pour Mme Seux c'est une possibilité car cela permettrait au SIVU de perdurer. Cependant elle témoigne que les élus, le comité de pilotage, les partenaires de l'école et les parents ont fait un énorme travail pour faire quelque chose qui avait du sens. Cela a globalement bien marché. Il lui semble donc vraiment difficile de changer les rythmes pour la rentrée prochaine.

- Mme Alcamo rappelle que le conseil d'école peut proposer mais que la décision reviendra au DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale).
- Mme Seux explique que la CAF donne 50 centimes par enfant présent aux TAP. Le SIVU a décidé de laisser les TAP gratuits. Ceci a donc un coût pour la commune. Elle s'interroge sur le devenir des financements octroyés par l'Etat aux TAP dans la durée. Normalement, les financements seront stoppés en 2019 donc cela devrait être bon pour l'année 2017-2018.
- Mme Flandrin ajoute que le coût pour les communes est de 133 € par enfant et par an. Au départ il y avait beaucoup de bénévolat. Maintenant quasiment plus.
- Mme Amalbert déclare que les parents et les associations sont inquiets de savoir ce qui va se passer.
- Mme Girain demande s'il y aura des changements au niveau financier pour les parents.
- Mr Beillard déclare que les élus de Saillans prennent le risque financier. Les TAP seront maintenus avec une continuité de la gratuité et de l'organisation.
- Mme Seux indique que la réforme est discutée en groupe de pilotage afin de faire le point et de remplir les documents nécessaires aux négociations de cette dernière.
- Mr Perrin insiste sur le fait que cela permettra d'éclaircir la décision qui sera finalement prise.

2) La répartition des classes

En maternelle il y a 38 inscrits mais il y en aura sûrement aux alentours de 45 à la rentrée. Ils seront répartis en deux classes. Il y aura une classe de TPS/PS/MS et une classe de MS/GS. Les répartitions sont faites suivant le rythme des enfants et leur maturité. Le faible nombre d'inscrits est notamment dû au fait qu'il y a très peu d'enfants sur la commune dans les deux classes d'âge de petite et grande section pour l'année 2017-2018.

En élémentaire, il y a 98 inscrits : 28 CP, 17 CE1, 18 CE2, 18 CM1 et 17 CM2. Beaucoup d'inscriptions non prévues arrivent en ce moment. Les enseignantes avaient fait les classes mais elles devront être refaites entièrement au vu des derniers changements d'effectifs. Les répartitions seront faites au mieux pour les enfants dans le but que les classes fonctionnent du mieux possible. Il y a une forte augmentation du nombre d'inscrits en CP, et 3 enfants de cette classe ont une demande de dossier MDPH avec AVS.

Mr Beillard déclare que des logements à venir pourraient induire de nouvelles inscriptions à l'école. 14 maisons sont à lotir en face du camping des Chapelains. Le lotissement du cèdre est en construction. Il y aura des emménagements durant l'année dans les logements sociaux en bois à côté de l'école. Il peut donc y avoir des arrivées en cours d'année.

3) Les projets du troisième trimestre.

La représentation de chorale a eu lieu début avril avec Laurence Frey. Ceci a été très positif. Les enfants ont chanté dans la langue que d'autres parlent chez eux. Les enseignantes souhaitent que le projet chorale soit renouvelé. Cela nécessite les compétences d'un intervenant qualifié. L'intervenante actuelle est très bien, mais une réponse rapide de la mairie est nécessaire pour savoir si elle peut être reconduite.

- Maternelle

Actuellement, une intégration progressive des grandes sections à l'école élémentaire est mise en place. Les CP et CE1 vont bientôt aller lire des histoires aux grandes sections. Les GS vont visiter les locaux de l'école élémentaire et aller quelquefois en récréation dans la cour des grands. Ils participent également à l'activité théâtre tous les jeudis matins. Les directrices en profitent pour remercier tous les parents accompagnateurs car, pour 124 enfants en déplacement, leur présence est indispensable.

Le 14 juin les maternelles vont voter pour le prix des Incorruptibles. Ils vont profiter du matériel de vote installé pour les législatives dans la salle de motricité pour voter pour l'un des 5 albums étudiés cette

année. Le 16 juin toutes les classes de maternelle vont voir et participer à des ateliers de cirque au parc Alexis Grüss. Le vendredi suivant les parents seront conviés à voir leurs enfants en représentation.

Les maternelles et les CP ont assisté au spectacle intitulé « le petit poisson d'or » proposé par Faubourg 26. Les enfants étaient restés bouche bée.

- Élémentaire

Les CP vont faire une représentation de saynètes de théâtre.

Les CE1/CE2, CE2/CM1 et CM2 ont participé au projet « Ça bouge dans ma cantine » porté par le SIVU et la CCCPS. L'objectif était de travailler sur les circuits courts et les produits locaux. Plusieurs interventions ont eu lieu dans ces classes. (transformation de plantes, fabrication du yaourt à la fraise, dégustations, travail sur les étiquettes...) La mairie a également octroyé un bout de jardin dans le jardin public pour que les enfants réalisent du jardinage. Ces actions ont permis aux enseignantes de réaliser une partie du programme différemment.

Les CE2 ont passé leur permis piéton avec Monsieur Pellissier, le garde municipal. La classe de CE1/ CE2 a participé au concours « cartographie ton quartier ». Ils ne l'ont pas gagné mais leur carte est sur le site du concours. Ils ont réalisé une maquette qui sera sans doute exposée avec les travaux des maternelles.

Mme Seux observe qu'un tas de projets « supers » sont réalisés au sein de l'école et qu'il serait intéressant de les communiquer sur le site de la mairie.

Dans la classe des CE2-CM1, toute l'année des parents sont venus raconter leur métier. Dans ce cadre-là, ils ont rencontré Mr Rot de La Magnanerie qu'ils sont allés visiter ensuite. Pour le projet « Ça bouge dans ma cantine », Bérangère de la fée des champs est venue faire du sirop de menthe avec les enfants. Ils ont également fait des petits pots de sarriette et d'origan séchés. Prochainement la classe ira visiter son exploitation. Ils ont rencontré également monsieur Pourrat avec qui ils ont fabriqué des biscuits à l'école. Ils vont aller visiter sa ferme.

Les classes d'élémentaires ont également assisté à un magnifique spectacle « Ida et Thelma ». L'équipe pédagogique remercie l'association Faubourg 26 pour tous ces spectacles.

Les CM2 ont fait une visite à la gare à coulisse pour voir le prochain spectacle de la compagnie TransExpress. Ils ont fait une visite des ateliers, vu le spectacle et dansé. Ça a été une très belle journée. Deux parents les ont accompagnés. Ils continuent le journal. Le Dauphiné Libéré des Enfants édité à 177000 exemplaires et distribué dans cinq départements s'est intéressé au travail sur les émotions. La classe a eu droit à un article. Les enfants font un flip book sur le sujet. S'il est terminé, il sera mis à l'expo des maternelles. Avec le projet « Ça bouge dans ma cantine » les CM2 ont travaillé sur le haricot vert du Kenya et le haricot local pour comparer les prix. Ils ont également travaillé sur le coût réel d'un Big Mac. La fabrication d'un repas végétarien avec les légumes du jardin est prévue. Trois sorties vélo ont été effectuées dont la dernière (35km) permettant la visite la ferme de la Pimpreline à Aubenasson. Ils projettent une exposition sur la spiruline. Quelques projets restent à venir d'ici la fin de l'année.

Mr Sartre demande pourquoi il n'y a pas eu de visite au collège de Revez-Long. L'organisation prévue initialement avec l'utilisation de la SNCF et des bus de ligne n'a pas pu se faire en raison du nombre trop important de CM2. La visite a donc été annulée mais Madame Bottega (CPE) est venue apporter quelques explications concernant le collège aux CM2. Signalons que cette année, 13 élèves demandent le collège de Die et 1 La Chapelle-en-Vercors.

Mme Seux fait remarquer que le projet « Ça bouge dans ma cantine » était un très gros projet et les enfants par le biais de l'école en ont bien profité. Le bilan est positif. Mr Perrin informe qu'une réunion aura lieu le 22 juin à 17h30 pour faire un bilan intermédiaire car ce projet continue l'année prochaine.

4) La classe transplantée

La classe transplantée se ferait à Lus-la-Jarjatte durant 5 jours. Il y aurait deux projets différents. Pour les cycles 2 : environnement montagnard et tour du monde en 80 jeux, pour aborder le thème de la citoyenneté. Pour les cycles 3 : environnement montagnard et option radio.

Un devis a été réalisé pour 96 élèves : il s'élève à 22978€. 100 € maximum peuvent être demandés aux parents. Les petites canailles suivent à hauteur de 60 € par enfant. Les subventions du Conseil Départemental n'existent plus. L'équipe enseignante souhaite savoir si le budget peut être trouvé. Mme Flandrin signale que la classe transplantée représente un surcoût par rapport à la classe piscine qui était de 35 € par enfant. Elle ajoute qu'avec les TAP et des enfants qui sont scolarisés dans 3 écoles différentes, plus le lot de tablettes cela représente un coût important pour la petite commune d'Espenel. Elle déplore qu'il n'y ait pas eu d'anticipation de ce projet car cela représente un plus gros budget par enfant et le budget de la commune a été voté en mars.

Mme Girain déclare que le lieu est réservé depuis février et que le projet était prévu depuis 3 ans. Les enseignantes ont conscience du coût élevé du projet puisqu'il concerne une centaine d'élèves. Concernant la piscine, avec les nouveaux cycles, les enfants ne sont plus obligés de savoir nager en sortant de l'école primaire. Cette année il y avait trop d'élèves pour pouvoir la faire. Une réponse pour la classe transplantée est attendue rapidement car le site est réservé du 14 au 18 mai prochain.

Mme Amalbert demande si la classe transplantée peut passer sur le budget 2018. Mme Seux répond que ce n'est pas possible pour diverses raisons. La Mairie ne peut pas aller au-delà de 5000 € de budget global, chorale comprise. Sachant que 2300 € sont attribués à la chorale, il reste 2700 € pour la classe transplantée.

Mr Beillard suggère qu'à long terme la mairie donne une subvention aux petites canailles afin qu'elles gèrent le budget alloué à la classe transplantée qui a lieu normalement tous les trois ans.

Mme Girain indique que tous les élèves sont concernés durant leur scolarité mais qu'avec les doubles niveaux, il n'est pas possible de connaître la répartition des classes à l'avance.

5) L'équipement informatique

Une demande d'équipement en tablettes numériques a été faite par l'équipe enseignante. Un appel à projet a été lancé par l'Education Nationale, il permettrait l'obtention d'un financement de ces tablettes à hauteur de 50% du montant total (à condition que le coût global s'élève au moins à 4000€). La mairie s'engage favorablement sur ce projet à condition d'obtenir la subvention. Pour le montage des dossiers, il faudra se mettre en lien avec le forum. (maintenance, entretien, partenariat) Le sujet a été très polémique lors des commissions municipales. Malgré tout, la mairie consent à équiper l'école en tablette APPLE à la demande des enseignantes sur les conseils du référent TICE de l'éducation nationale.

Mme Amalbert remarque qu'un lot de 6 ou 8 tablettes pour 100 élèves, cela ne paraît pas démesuré.

Mme Migheli précise qu'auparavant le club informatique suffisait mais que ce n'est plus le cas.

Mme Seux déclare qu'à titre personnel, faire entrer un monopole comme Apple dans les écoles, la gêne énormément.

Par ailleurs, Mme Girain fait savoir que les nouveaux programmes (2016) nécessitent de changer bientôt les manuels scolaires.

6) Les demandes en cours

Mme Alcamo indique qu'à l'école élémentaire 5 enfants ont un dossier MDPH pour lesquels des demandes d'AVS ont été faites. Pour l'instant à l'école, il y a une personne à temps plein et une personne qui fait 10h. Les enseignantes espèrent que l'éducation nationale donnera plus de temps d'AVS. Peut-être que la mairie sera sollicitée pour appuyer la demande d'AVS.

7) Les travaux

Dans la cour de l'école maternelle la barrière grise qui interdit le recoin n'est pas satisfaisante, d'autant qu'elle empêche l'accès au portail menant directement sur la route de Véronne. Elle est mobile et dangereuse, elle peut tomber sur les enfants. Un papa architecte a dit qu'il était possible de fermer ce passage. Avant il y avait une barrière en bois. Mme Seux déclare qu'il n'est pas possible de faire un autre aménagement.

Mme Girain rappelle que le téléphone de sa classe ne fonctionne toujours pas.

Un chantier est prévu pour refaire la salle d'atelier de l'école élémentaire. Cet été la salle va être repeinte et décapée.

Il y a eu plusieurs alertes incendie dont une inopinée. Il y en aura une autre d'ici la fin de l'année et également une dernière alerte PPMS.

8) Point avec les Petites Canailles

La fête des écoles aura lieu le 1er juillet, il y aura une exposition à partir de 11h et un repas à midi sur réservation. La mairie a demandé 100 € aux Petites Canailles pour le financement du baptême de l'air aussi l'association se demande si le baptême de l'air doit vraiment être maintenu. La mairie a fait 2 demandes d'aide au financement aux Petites Canailles, une pour le vol et une pour « Ça bouge dans ma cantine ». Mr Beillard déclare que l'histoire du vol peut être débattue.

Les Parents délégués affirment que si ce projet n'a pas de sens pédagogique il a un sens symbolique. C'est une super expérience mais qui n'a pas de caractère obligatoire. Ils concèdent que ce n'est pas forcément facile de l'arrêter.

Mme Seux explique que le SIVU a sollicité les Petites Canailles pour « Ça bouge dans ma cantine » car c'est nouveau et qu'il n'y a pas encore de subvention. Les enseignantes pensaient que tout était pris en charge pour ce projet. L'équipe enseignante souhaiterait être mieux informée des modes de financement des projets qui lui sont proposés.

Levée de séance : 21h00

La secrétaire : Mme Marty

Les co-présidentes : Mmes Alcamo et Girain

ATTENTION !! Le Conseil d'Ecole a eu lieu avant la réunion du SIVU « les enfants du Solauze ». L'organisation des rythmes scolaires pour l'an prochain est actuellement en discussion. Donc le questionnaire distribué ces jours par le SIVU modifie le point N°1 de ce compte-rendu :

- le coût des TAP

- la semaine de 4 jours et demi

Conseil d'école n°2
Saillans 14 mars 2017

Présents : Olivier Riosset, référent numérique ;

Girain Muriel, directrice école élémentaire ; Catherine Alcamo, directrice école maternelle ; Joëlle Migheli, Soazig Thomas, Sylvie Boutet-Martin, Sarah Puente, Marie-Hélène Frigara, Amanda Party, Magali Basset, enseignantes ;

Charlotte Lecas, Mickaël Boilloz : Association des Petites canailles et parents délégués ;

Dominique Sartre, Virginie Larcher, Christine Amalbert, parents délégués ;

Annie Morin, 1^{ère} adjointe, Christine Seux, élue jeunesse, Sylvie Roux conseillère municipale St Sauveur en Diois

Baptiste Perrin, coordinateur périscolaire SIVU, Virginie Teyssonier cuisinière cantine

Excusés : Mr Marin, IEN ; Mr Vincent Beillard, maire de Saillans, Yolaine Cardone, Joël Skubich, Mme Pavier-Blanc, parents délégués

1) L'équipement informatique

Suite à une demande des équipes enseignantes d'équiper l'école en tablettes numériques, Monsieur Olivier Riosset, référent numérique pour la circonscription et enseignant, est venu expliquer le rôle et l'utilité des tablettes à l'école, tout en rappelant que l'utilisation des outils numériques ainsi que l'apprentissage de la programmation et du codage sont une directive nationale. Mr Riosset rappelle aussi quelques avantages liés aux tablettes :

- Elles remplacent tous les autres périphériques (puisqu'elles en sont équipées)
- Aucune installation n'est nécessaire, une tablette est utilisable dès sa sortie de la boîte
- On travaille sur un seul plan (le clavier n'est pas dissocié de l'écran)
- Elles permettent la prise de note, le traitement de texte, la fabrication de présentations, de diaporamas, d'un journal... d'apprendre en maths, en français, en sciences...
- Elles ont une forte autonomie
- Pas besoin de wifi dans les classes pour les utiliser, il suffit de télécharger les applications avant)

Mme Morin interroge Mr Riosset au sujet de l'entretien : les tablettes nécessitent des mises à jours régulières, toutes les tablettes doivent être faites en même temps, la wifi est nécessaire seulement à ce moment-là.

Mme Morin rappelle que la majorité des élus de Saillans est contre la WIFI.

Un budget a été fait par Mr Riosset : un lot de 6 tablettes Apple et tout ce qui va avec s'élève à environ 3000 euros. Mr Riosset souligne qu'une aide au financement serait possible grâce au plan Numérique et Innovation.

Nous demandons à Mr Riosset de nous en avertir.

Mme Seux s'interroge sur le bien-fondé d'acheter « apple ». Nous en discutons sans trancher. Dans tous les cas, les élues présentes rappellent que rien ne pourra se faire avant le budget 2018.

Les directrices remercient les élus pour l'achat de l'ordinateur de direction arrivé ce jour dans l'école.

2) Les projets en cours et à venir

- La chorale : Elle concerne tous les élèves de la Petite Section au CM2. Le thème choisi cette année est « les chants en langue étrangère, pays dont sont originaires certaines familles ». Les séances sont bientôt terminées, **une représentation est prévue le mardi 4/04 à 17h30 au Temple.**

CM2 : - venue en classe d'une journaliste du Dauphiné Libéré des Enfants car la classe a été sélectionnée pour faire paraître certains de ses articles sur les émotions dans le prochain numéro. Un journaliste de Radio France également auteur jeunesse doit aussi venir faire une intervention dans la classe.

- Sortie du prochain journal de l'école avant les vacances de Pâques.
- Les élèves ont participé à un concours de lecture à haute voix proposé par le Syndicat du livre et des éditeurs : une élève se rendra à la finale départementale.

Vu l'engouement des élèves, une soirée lecture sera organisée à la bibliothèque de Saillans, sur la base du volontariat des élèves.

- Un certain nombre de sorties sont prévues : visite de la caserne des pompiers, gare à Coulisse, vélo
- Le permis vélo devrait avoir lieu bientôt
- Divers ateliers liés au projet « ça bouge dans ma cantine » auront lieu au printemps dans la classe et en dehors.
- Le traditionnel baptême de l'air des CM2, porté par la municipalité, aura normalement lieu en fin d'année en dehors du temps scolaire. Les Petites canailles sont sollicitées pour aider au financement.

CE2/CM1 : - Un projet sur les métiers permet à plusieurs parents de venir en classe expliquer leur métier. Les élèves poursuivent leurs interview cette période.

- Une visite de la magnanerie est prévue
- Divers ateliers liés au projet « ça bouge dans ma cantine » auront lieu au printemps dans la classe et en dehors.
- Jardinage dans le potager mis à disposition par la commune dans le cadre du projet « ça bouge dans ma cantine »

CE1/CE2 : - Le projet « cartographie ton quartier » est terminé : la carte sensible a été envoyée au jury du concours.

- Une 2^{ème} sortie « nature » avec l'association Un pied à Terre a été faite (sur Cresta). Une 3^{ème} aura probablement lieu au printemps.
- Divers ateliers liés au projet « ça bouge dans ma cantine » auront lieu au printemps dans la classe et en dehors.
- Jardinage dans le potager mis à disposition par la commune dans le cadre du projet « ça bouge dans ma cantine »
- Intervention prévue dans la classe d'un apiculteur avec sa ruche mobile.

CP/CE1 : - Un projet théâtre se met en place.

- En lecture, les élèves vont entamer un cycle de lecture aux Grandes Sections
- Fabrication d'un recueil de poèmes qui devrait être lu aux grands de l'école élémentaire.

Pour information, le projet « ça bouge dans ma cantine » est un projet intercommunal dont le SIVU est partenaire et co-financeur avec la cccps et le ccvd. Ce projet est à destination des écoles mais est également en lien avec la cantine et dont la cuisinière est partie prenante. Elle a déjà eu des journées de formation et en aura d'autres d'ici la fin de l'année scolaire. Mme Teyssonier souligne d'ailleurs la pertinence de ces formations.

Le CLSH nouvellement installé à Saillans (dont tout le monde est content) pourrait être intéressé pour participer à l'entretien du jardin potager.

MATERNELLE :

- Mme Migheli a organisé à la bibliothèque l'exposition « l'art aborigène » des œuvres réalisées par tous les élèves de maternelle. Une prochaine expo est prévue en fin d'année.
- Tous les élèves (avec ceux de CP/CE1) ont assisté à une pièce de théâtre « A vos souhaits » proposée par l'association Faubourg 26 que les enseignantes remercient chaleureusement. Ce spectacle a été très apprécié par les élèves.
- Les élèves participent au concours des Incorruptibles où ils se transforment en critiques littéraires. (argumentation, vote)
- Après avoir travaillé autour du cirque, ils se rendront prochainement à Piolenc afin d'assister à une représentation du cirque Gruss et participeront également à des ateliers. Une petite représentation des travaux des élèves sera probablement proposée aux parents.

Pour l'année 2017-2018, un projet de classe transplantée est à l'étude sur l'école élémentaire. Il concernerait dans l'idéal tous les élèves du CP au CM2 et porterait sur la citoyenneté, la radio, la nature selon les niveaux. Un premier devis de 21 478 euros a été réalisé. La mairie, les parents et les Petites canailles sont les financeurs de ce type de projet. La participation financière des parents étant plafonnée,

le projet ne pourra voir le jour sans un effort financier particulier de la mairie de Saillans, des mairies des communes voisines ainsi que des Petites canailles.

3) Le PPMS

2 alertes incendie ont été effectuées, dont une de façon inopinée pendant le temps de sieste des maternelles où un élève a actionné par mégarde le dispositif. Cela nous a permis de voir ce qui ne fonctionnait pas et de le corriger. Une 3^{ème} alerte sera faite au dernier trimestre. En ce qui concerne les alertes dites de « confinement », une 2^{ème} est prévue, Mr Pellissier garde municipal aidera les enseignantes à améliorer le protocole.

Le SIVU précise à ce moment-là que le périscolaire travaille également à son PPMS, notamment sur le temps de cantine, sachant que vu les bâtiments, la crèche et tout l'immeuble sont concernés. Les élus jeunesse et sécurité ainsi que Baptiste Perrin directeur du périscolaire souhaitent être associés aux prochains exercices.

4) Effectif

Mme Alcamo annonce la fermeture officielle d'une classe de maternelle pour la rentrée 2017. Il n'y aura donc plus que 2 classes au lieu de 3 actuellement. Les effectifs prévus se situeront autour de 50. Pour l'élémentaire, les effectifs de rentrée se situent autour de 95, le nombre de classes reste inchangé.

5) Travaux

Mme Girain rappelle que le téléphone fixe des classes du haut ne fonctionne pas et fait la demande d'une réparation ou d'un changement de téléphone, absolument indispensable à la sécurité et au fonctionnement de l'école.

Les enseignantes font un éloge général aux personnels techniques de la mairie, leur réactivité et leur efficacité nous permettent de bien fonctionner (pb de chauffage, de gel...)

6) Le SIVU

Mme Seux demande au Conseil d'école que des personnes de la société civile s'associent au SIVU. Un comité syndical est prévu le lundi 20 mars à 18h00. Une information sera collée dans les cahiers des élèves. Baptiste Perrin souligne la stabilité et l'efficacité de l'équipe d'animation, apprécie la bonne communication avec l'école. Beaucoup d'enfants utilisent la cantine : entre 50 et 80 repas par jour. Un bilan des TAP avait été fait avant Noël, une synthèse sera transmise. Durant cette période, des volontaires en service civique ont animé des ateliers sur les économies d'énergie.

7) Les Petites canailles

La nouvelle équipe a organisé avec succès le loto.

L'association financera la location du Temple pour la représentation de chorale le mardi 4 avril et proposera si le temps le permet une petite buvette à l'issue de la représentation sur le parvis du Temple. Le carnaval est prévu le samedi 8 avril, le thème : chapeaux !!

Une vente de fleurs est prévue les 4 et 5 mai : n'achetez pas vos fleurs avant !

La fête des écoles aura lieu le samedi 1^{er} juillet.

Elles participeront à l'inauguration du jardin public avec la mairie.

Les enseignantes tiennent à remercier les membres de l'association pour leur implication et leur engagement.

Directrice de l'école élémentaire
Et secrétaire :

Muriel Girain

Directrice de l'école maternelle :

Catherine Alcamo

Conseil d'école n°1

Saillans 18 octobre 2016

Présents : Mmes BOUTET-MARTIN, MIGHELI, PUENTE, THOMAS, FRIGARA, RIOU, BASSET (enseignantes), Mme GIRAIN (directrice de l'école élémentaire)
Mrs BOILLOZ, SARTRE, SKUBICH et Mmes LECAS, BLANC-PAVIER (parents d'élèves)
Mr BEILLARD (maire de Saillans), Mme SEUX Christine (élue jeunesse),
Mr PERRIN Baptiste (responsable TAP), Mme ROUX Sylvie (élue de St Sauveur et salariée du SIVU)
Mme FLANDRIN Marie-Christine (élue d'Espenel),
Mme POIREE Karine (atsem et sivu)

Excusés : Mr MARIN (IEN), Mr Jullian(DDEN), Mme ALCAMO Catherine (directrice de l'école maternelle) Mmes MARTY, SAUVAIRE, PELLISTRANDI(enseignantes), Mmes GRAMOND PONCET Annick et ACKER Amélie (ATSEM), Mmes AMALBERT, Virgine LARCHER et Ylolaine CADORNE (parents d'élèves), Mme Virginie TEYSSONNIER (cuisinière)

1. Présentation de l'équipe pédagogique.

• Maternelle.

TPS/PS : Mme MIGHELI Joëlle

MS/GS : Mme BASSET BMagali (50%) et Mme BOUTET – MARTIN Sylvie (actuellement en congé maternité et remplacée par Mme SAUVAIRE Sylvie jusqu'à la rentrée des vacances de Toussaint)

MS/GS : Mme ALCAMO Catherine.

Il y a également 3 ATSEM : Mmes GRAMOND PONCET Annick, POIREE Karine et ACKER Amélie.

• Elémentaire.

CP/CE1 : Mme THOMAS Soazig (50%) et Mme MARTY Amanda (50%)

CE1/CE2 : Mme GIRAIN Muriel. Actuellement déchargée le vendredi (pour la direction), et remplacée par Mme SAUVAIRE Sylvie. (BOUTET MARTIN Sylvie à la rentrée des vacances)

CE2/CM1 : Mme FRIGARA Marie-Hélène

CM2 : Mme PUENTE Sarah

1. Point sur les effectifs de l'école.

• Maternelle :

TPS/PS : 20 (3 + 17)

MS/GS : 14 (10 + 4)

GS : 17

Ces petits effectifs sont très agréables. L'année prochaine, il y aura certainement une fermeture. Malgré cela, les conditions de travail resteront très bonnes, les classes ne seront pas surchargées.

• Elémentaire :

CP / CE1 : 23 (17 CP et 6 CE1)

CE1 / CE2 : 26 (13 CE1 et 13 CE2)

CE2 / CM1 : 26 (7 CE2 et 19 CM1)

CM2 : 27

Soit un total de 102 enfants. C'est un gros effectif ! Comme prévu, Monsieur l'inspecteur est venu compter le nombre d'enfants présents le jour de la rentrée, mais l'ouverture de classe (tant attendue) n'a pas eu lieu. L'année prochaine, il y aura probablement une légère baisse du nombre d'enfants, donc pas d'ouverture prévue non plus.

Dans l'école, il y a également :

- Mr DULONG Philippe : AVS pour un élève de CE2

- Mme BRETTE Marion : AVS (50% pour un enfant de CM1 et 50% pour une élève de CP)
- Mme GUERVILLE Bénédicte : EVS de direction (pour les 2 écoles).

1. Règlement intérieur.

Mme GIRAIN, la directrice de l'école élémentaire a lu le règlement intérieur de l'école. Celui-ci est le même que l'année dernière, mise à part une légère modification concernant les horaires de l'école.

Pour l'école élémentaire, le temps d'accueil débute 10 minutes avant l'entrée en classe, soit à 8h20 le matin et 13h50 l'après-midi. Pour l'école maternelle, ce temps d'accueil dure jusque 8h40 le matin et 14h00 l'après-midi (après, les enfants font la sieste). Ce règlement a été voté et accepté à l'unanimité.

La directrice remercie l'équipe municipale pour l'installation de l'interphone à la porte d'entrée. C'est une grande réussite ! Les personnes sonnent, se présentent et les enseignantes peuvent répondre sans quitter leurs classes.

2. Plan VIGIPIRATE.

Cette année, 3 exercices (obligatoires) auront lieu dans les 2 écoles. Le premier a déjà eu lieu au mois de septembre. Un parent rapporte que cet exercice a beaucoup angoissé les enfants. Plusieurs sont rentrés chez eux en pleurs. Les enseignantes sont conscientes que cet exercice était angoissant (d'autant plus que les enfants ne savaient pas si c'était vrai ou pas...), mais elles ont appliqué les consignes ministérielles. Lors d'une alerte intrusion, la directrice doit souffler dans une corne de brume. Elle doit ensuite informer ses collègues que quelque chose de dangereux se passe dans les environs. Il faut alors que tous (adultes et enfants) se mettent à l'abri loin des fenêtres, portes fermées, lumières éteintes et dans le calme.

Ce premier exercice a duré 30 minutes. Certains enfants se sont inquiétés pour leurs parents et leurs familles. Ils ont aussi pris conscience que, même à Saillans, il peut y avoir des dangers.

Cet exercice de mise en sécurité concerne également les TAP et les services périscolaires. Il faut que les responsables et les enseignantes travaillent ensemble dans ce domaine.

Un parent demande si les enfants pourront être prévenus à l'avance, lors du 2^o exercice.

3. Les projets.

- Le projet « chorale », commun aux 2 écoles.

Cette année, les 2 écoles travailleront avec Laurence FREY. La demande n'a pas encore été faite de façon officielle. Mme SEUX précise qu'il est important de donner le devis, Mme Frey le communiquera à la rentrée des vacances. Le montant du projet sera aux alentours de 2000 euros. Il aura lieu entre janvier et mars, et le thème retenu est : « le tour du monde » (en lien avec les différentes origines des enfants de l'école).

Mme GIRAIN précise que la classe piscine n'aura pas lieu cette année car la configuration des classes et les effectifs importants ne le permettent pas. Les parents le regrettent, mais comprennent la situation.

- La maternelle.

- Projet de jardins en bacs en dehors de la cour avec l'association « Pied à terre ».

Peut-être un petit jardin en bas ? La mairie préfère ne pas s'engager car il va peut-être y avoir des travaux.

Un parent précise que « Les vergers de la tour » vendent des bacs bien faits et pas chers (environ 30 euros).

- Observation des oiseaux et des insectes (hôtel à insectes) comme l'année dernière.

- Une sortie par saison pour explorer les milieux.

- Projets de décroïsonnement : mélanger les PS/MS/GS afin de s'enrichir de la différence. Les thèmes retenus sont le théâtre, la littérature, les arts et les sciences.

- Projet « Les incorruptibles ». Il s'agit de devenir critique littéraire. Durant l'année, les enfants découvrent plusieurs livres, et à la fin, ils votent pour celui qu'ils ont préféré.

- L'année dernière, les élèves ont visité le musée de Montélimar. Cette année, ils iront peut-être à celui de Valence. En fin d'année, les œuvres des enfants seront (peut-être) exposées à la salle du temple afin qu'il y ait un accès au plus grand nombre.

- La classe de CP / CE1

Observation et étude des oiseaux (en continuation du travail mené l'année dernière avec l'association Lysandra).

Vente de cartes fabriquées par les élèves au marché de Noël .

Projet théâtre : petites scènes de théâtre (projet final non établi).

- La classe de CE1/CE2

La classe est inscrite à un concours de géographie qui consiste à réaliser un document unique pour la classe comprenant : une carte sensible du quartier de l'école au recto et l'écriture d'une carte postale au verso. Un travail avec l'association « Pied à terre » est prévu afin de se rendre dans les hauteurs autour de Saillans pour obtenir différents points de vue du village et étudier le milieu qui l'entoure.

- La classe de CE2 / CM1

Rien de défini encore mais il y aura certainement un travail en écologie autour du compostage-recyclage. Le projet est à construire.

- La classe de CM2.

Rencontre avec le journaliste de France Bleu Drôme Ardèche, en lien avec l'éducation aux médias.

Projet « jardin dans la cour » avec l'association « Pied à terre » (4 interventions, dont 1 à l'automne et 3 au printemps avec une sortie à Chastel Arnaud.

Projet vélo mais pas de parents agréés. La session d'agrément a eu lieu en septembre donc trop tôt. (mais une 2^e session aura peut-être lieu ultérieurement). Le vélo club a des personnes agréées, le projet devrait donc pouvoir se faire.

Le travail sur les émotions commencé l'année dernière se poursuivra cette année scolaire.

La classe continue l'écriture du Journal des Echo liés, le prochain numéro devrait sortir en décembre.

Projet marché de Noël (cartes...) pour ramener un peu d'argent à l'association « Les petites canailles ».

- Les échanges de services sur l'école élémentaire.

En raison des classes à double-niveau, il y en a moins que l'année dernière. Toutefois, Mme MIGHELI prend tous les élèves de CE2 le mardi après-midi pour faire de l'histoire, pendant que ses élèves de maternelle font la sieste. Tous les élèves de CE1 sont alors regroupés avec Mme GIRAIN pour faire de l'histoire. De même, le jeudi après-midi, elle prend les 6 élèves de CE1 (de la classe CP / CE1) pour faire de la production d'écrit. Mme PUENTE fait l'histoire aux classes de CM2 et CM1 alors que Mme FRIGARA s'occupe de la géographie dans ces mêmes niveaux. Cet aménagement permet à tous les élèves de se regrouper par niveau pour faire l'histoire et la géographie. Les enseignantes remercient donc Mme MIGHELI de son investissement auprès des élèves de l'élémentaire.

- Bibliothèque et informatique.

Les enfants de CP/CE1, CE1/CE2 et CE2/CM1 vont à la bibliothèque 1 fois par mois. Les CM2 n'y vont pas mais empruntent des caisses de livres selon un thème choisi. Les élèves de maternelle se rendent également à la bibliothèque : chaque classe s'y rend pendant un trimestre. L'informatique a lieu tous les 15 jours pour les CP/CE1 et CE1/CE2 ; les autres classes d'élémentaire y vont chaque semaine ainsi que les GS.

- Problèmes de réseaux

Monsieur le maire intervient pour signaler un problème de réseau internet, aussi bien à la mairie qu'aux écoles. La mairie, en lien avec un syndicat mixte Drôme Ardèche va revoir son réseau serveur. Les contrats vont être revus. L'arrivée de la fibre pour le secteur école – mairie est prévue... dans longtemps. Les enseignantes ont signalé que les 2 ordinateurs de l'école sont en fin de vie, en particulier celui de la direction : la mairie en est bien consciente.

1. L'association « Les petites canailles »

Intervention de Mme SEUX à propos de l'association des « Petites Canailles ». L'AG a eu lieu il y a quelques jours. La situation est compliquée car tout le bureau est démissionnaire et pour l'instant, aucun parent ne s'est manifesté pour prendre la relève. Cependant, il y a beaucoup d'argent sur le compte. Une partie de cet argent était réservée pour la classe piscine. Les parents délégués font part d'une grosse déception de la part de plusieurs parents, suite à la décision d'abandon de cette classe piscine. Les enseignantes ont le même sentiment mais répètent que la configuration des classes de cette année ne permet pas une telle sortie en toute sécurité. Elles assurent néanmoins que les élèves qui ne sont jamais partis en classe piscine (soit les CE2 de cette année) seront prioritaires sur un éventuel autre projet.

Mme LECAS, membre de l'association « Les petites canailles » précise que l'argent ne sert pas uniquement à financer la classe piscine. L'année dernière, de nombreux projets assez onéreux ont pu être réalisés grâce à l'association (sortie au zoo de Peaugres, à la grotte Chauvet, ...). Une AG exceptionnelle devrait avoir lieu prochainement afin que les parents qui le souhaitent puissent constituer un nouveau bureau. Les enseignantes précisent qu'elles n'ont pas reçu les bulletins d'adhésion. Ce serait bien de les faire passer par les cahiers de liaison des enfants.

2. Le périscolaire.

Intervention de Mr PERRIN Baptiste, le nouveau responsable des TAP, qui remplace Mathilde. Il évoque le début d'année difficile lié au départ de plusieurs animateurs. Malgré cela, les TAP ont été assurés, notamment grâce à la présence de plusieurs bénévoles.

Pour la cantine, l'équipe travaille actuellement sur le cadre et la cohérence pour favoriser le bien-être des enfants, ainsi que sur les problèmes d'inscriptions aux TAP et au périscolaire en général. En ce moment, la mairie tente de recruter un animateur BAFA. Une personne a été employée, mais, n'étant pas diplômée, son emploi ne pourra pas être pérennisé. L'embauche a lieu actuellement, une annonce a même été mise sur le bon coin !

Présentation du projet « Ca bouge dans ma cantine » par Mme Seux. Le SIVU « Les Enfants du Solaire » souhaite intervenir au-niveau de la cantine, afin de privilégier les circuits courts. Une réunion d'information est proposée le 7/11 à 18h00.

L'école est concernée car il peut y avoir des interventions dans les classes.

Intervention de Mme SEUX par rapport à la volonté de la mairie de faire un bilan du fonctionnement des TAP. A leur création, des groupes de pilotage avaient été mis en place. Il s'agit maintenant d'en faire le bilan et de trouver des améliorations possibles, ceci avant les vacances de Noël. La date du 28 novembre est retenue : le 28/11 à 18h00. Tout le monde est convié, parents et enseignantes.

Intervention de Mr PERRIN Baptiste. Il souhaiterait que l'équipe enseignante et l'équipe des animateurs des « Enfants du Solaire » se rencontrent, notamment pour préparer cette réunion du 28/11. (c'était aussi une demande de Mme GIRAIN)

Question de parents sur les inscriptions aux TAP et à la cantine : Y a-t-il des changements par rapport au fonctionnement de Mathilde ?

Réponse : pour l'instant pas de changement.

Les informations passeront par mail (passation Mathilde – Baptiste)

Pas d'autres questions : levée de la séance à 20h15.

La secrétaire de séance :
Soazig Thomas

Les co-présidentes
Mmes Girain et Migheli

